



PB-PP | B-71460
BELGIE(N) - BELGIQUE

N°d'agrément P401225

Le journal des Ecoles de Devoirs

LA FILOCHE

Trimestriel n°71 - Mai - Juin-Juillet 2024



DOSSIER - ELECTIONS 2024

Ils ont essayé de nous enterrer. Ils ne savaient pas que nous étions des graines.

MAIS ÉGALEMENT...



L'actu des Coordinations
régionales

Bureau de dépôt : 4430 ANS MONFORT
N°d'agrément P401225
Editeur responsable : Stéphanie Demoulin
FFEDD asbl - Place St Christophe, 8 4000 Liège

n°71

Mai - Juin - Juillet 2024



DOSSIER

**Ils ont essayé de nous enterrer,
ils ne savaient pas
que nous étions des graines**

pp. 4-35

Au sommaire également :

Les echos des régionales

- 36** - BRABANT WALLON - L'école des défis 2024 :
de la piste... aux étoiles dans les yeux des
enfants
- 40** - HAINAUT - Journée des animateurs en
Hainaut
- 44** - LIEGE - Apprendre en jeux
 - Ecole du dehors
 - Salon du volontariat
 - Créa « Kitchen Art »

LE COMITÉ DE RÉDACTION

Marie-Hélène André (FFEDD)
Marie Campigotto (FFEDD)
Sarah Crickboom (FFEDD)
Précilla Debecq (CEDDH)
Amélie Deflorenne (CEDDBW)
Stéphanie Demoulin (FFEDD)
Christian Dengis (AEDL)
Nathaniel Dessart (FFEDD)
Marion Estimbre (CEDDBxl)
Valérie Fromont (FFEDD)
Véronique Marissal (CEDDBW)
Sophie Nolf (CEDDBW)
Fabienne Pauwels (FFEDD)
Julie Pirotte (AEDL)
Auréli Quintart (FFEDD)
Marie-Pierre Smet (FFEDD)
Kylian Van Rossum (AEDL)
Delphine Vanderlinden (CEDDH)
Julie Wasterzak (CEDDBW)
Guillaume Zoomer (CEDDNamLux)

ILLUSTRATIONS

freepik.com, Nathaniel Dessart

MISE EN PAGE

Nathaniel Dessart - FFEDD
*Cette revue a été réalisée avec des logiciels
libres.*

RESPONSABLE

Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs asbl

Place Saint Christophe 8
4000 Liège
Tel : 04/222.99.38
Email : info@ffedd.be
www.ecolesdedevoirs.be
N° de compte : BE45 5230 8017 1989
(BIC: TRIOBEBB)
N° d'entreprise : 431007028
RPM Liège

Pour toute reproduction d'articles, d'extraits
d'articles ou d'illustrations, merci de demander une
autorisation préalable auprès de la FFEDD.
Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-
Bruxelles et de la Wallonie





Lecteur.rice assidu.e et passionné.e, il ne vous aura pas échappé que la question de l'identité des Ecoles de Devoirs est revenue régulièrement dans les articles de votre périodique préféré tout comme elle a émaillé bon nombre de nos rencontres tout au long des derniers mois de cette législature.

Alors, me direz-vous, pourquoi cette nouvelle plongée au cœur de nos tripes sectorielles ?

Ce qui pourrait paraître pour du nombrilisme aux yeux du simple quidam revêt, au contraire, pour vous et nous, acteurs du Secteur, une dimension tant collective qu'individuelle qui dépasse largement l'introspection masturbatoire. Car derrière le nom « Ecoles de Devoirs » et le travail qui est accompli dans ces lieux d'accueil, ce sont des destins d'enfants, de jeunes, de familles, de quartiers qui se tricotent ou s'effilochent, du moins partiellement, au gré des politiques Enfance, Jeunesse et Sociales menées.

A quelques jours des élections qui vont sans doute définir d'importantes orientations pour les opérateurs de l'ATL (réforme de l'ATL, réforme des rythmes scolaires journaliers), il est interpellant de constater, en parcourant les programmes des partis démocratiques, qu'après plus de cinquante ans d'existence, dont vingt ans de reconnaissance par Décret, les Ecoles de Devoirs sont toujours aussi difficiles à situer sur la carte et à classer. L'ampleur, la diversité des missions remplies et les champs d'actions investis par les EDD expliquent sans doute, en partie, cette situation. Mais pas seulement ! Entre ceux qui voudraient nous réduire à devenir des acteurs à la solde de l'École et/ou des parents, ceux qui ont voulu (voudraient peut-être encore) nous fondre (ainsi que les autres acteurs de l'ATL), à l'intérieur l'école, dans une soupe ATL sans saveur, sans tenir compte des besoins spécifiques de nos publics et de nos missions et ceux pour qui nous semblons ne pas exister, l'exercice du grand écart nous est imposé.

Ils ont essayé de nous enterrer. Ils ne savaient pas que nous étions des graines (proverbe mexicain).

Notre ADN, nous y tenons... Nous y croyons ! Et plus que jamais, il est nécessaire de le dire et de le rappeler ! Il ne suffit pas de décréter l'Égalité et de faire en sorte que chaque individu dispose des mêmes choses pour que cette égalité perdure au-delà d'une seconde. Sans équité, il ne peut être question d'égalité ! Tant qu'il y aura dans la population des citoyens pour qui ce principe prévaut et qui auront à cœur qu'il soit au-devant des combats à mener pour ne laisser personne injustement au bord du chemin, nous enterrer ne sera pas chose aisée ! Depuis leur naissance, les Ecoles de Devoirs ont acquis bon nombre de compétences de survie, sauf peut-être celle de ne pas s'écraser devant les injustices scolaires et sociales. Plier sans rompre, se relever ou repousser. Bonne graine ne peut mourir !

| Christian DENGIS (AEDL)
pour le Comité de rédaction

Les Ecoles de Devoirs, un secteur qui a sa propre histoire

*D*écouvrir le secteur des Ecoles de Devoirs (EDD), c'est d'abord se replonger dans l'histoire de notre société.

I Stéphanie Demoulin, FFEDD

LES ORIGINES : mai 68 et les inégalités que l'école ne résout pas

Il était une fois en 1967...¹

... dans un petit village de montage de Toscane.

Ce petit village, c'est BARBIANA. Pas grand monde n'en aurait jamais entendu parler si quelques jeunes de 14, 15, 16 ans n'avaient pas écrit la « Lettre à une maîtresse d'école », si ces jeunes ne s'étaient pas mis ensemble pour entrer dans le langage pour chercher à s'adresser au monde. Et ce monde, c'est d'abord une ancienne maîtresse d'école, catalysant toutes les vexations vécues par eux comme paysans pauvres dans l'Italie des années 60.

Les enfants de Barbiana revendiquent leur appartenance à la classe populaire, plongée par les riches dans la honte de ne pas savoir, incapables de rejoindre une culture qui n'est pas la leur. Au sein de cette école, ils vont se mettre à apprendre sous l'autorité du prêtre Don Milani et de son exigence : les mener au langage, à l'autonomie, à la fierté de pouvoir être l'égal des riches et de pouvoir leur tenir tête.

C'est de là que ces enfants décident d'écrire non pas une lettre mais un livre.

« Sur les hommes aussi vous en savez moins que nous. L'ascenseur est une machine à ignorer les autres locataires. L'automobile une machine à ignorer les gens qui vont en tramway. Le téléphone une machine à ne pas regarder en face et à ne pas entrer dans les maisons des autres.

Ce n'est peut-être pas vrai pour vous mais vos élèves qui connaissent Cicéron de combien de vivants connaissent-ils intimement la famille ? Dans la cuisine de combien d'entre eux sont-ils entrés ? En compagnie de combien d'entre eux ont-ils fait la veillée ? De combien d'entre eux ont-ils porté les morts sur leurs épaules ? Sur combien d'entre eux peuvent-ils compter en cas de besoin ?

S'il n'y avait pas eu l'inondation ils ne sauraient pas encore combien ils sont dans la famille du rez-de-chaussée. (...)

Il y a mille moteurs qui vrombissent tous les jours sous vos fenêtres. Vous ne savez pas qui ils sont ni où ils sont.

1. Extrait du livre « Lettre à une maîtresse d'école » par les enfants de Barbiana



Moi je sais lire les bruits de cette vallée à des kilomètres à la ronde. Cette moto, au loin, c'est Nevio qui s'en va à la gare et qui est un peu en retard.

Voulez-vous que je vous dise tout ce qui peut se savoir sur des centaines de gens, des dizaines de familles, sans oublier les parentés, les liens ?

Lorsque vous parlez à un ouvrier vous ne savez pas vous y prendre, les mots, le ton, les plaisanteries tout tombe mal, sonne faux. Moi je sais ce que pense un montagnard quand il ne dit rien et je sais à quelle chose il pense quand il en dit une autre.

Soyez humbles au moins. Votre culture a tout comme la nôtre de grandes lacunes. Peut-être plus grandes. Et certainement plus nuisibles pour un maître de l'école primaire. »

L'enseignement ne connaît qu'un seul problème, les élèves qu'il perd. Votre « école obligatoire » en perd en chemin 462 000 par an. A ce stade, les seuls incompetents en la matière, c'est vous, puisque vous les perdez et que vous ne revenez même pas sur vos pas pour les chercher. (...)

On ne permet au tourneur de ne remettre que les pièces qui sont réussies. Autrement, il ne ferait plus rien pour qu'elles le soient toutes. Vous, par contre, vous savez que vous pouvez écarter les pièces quand ça

vous dit ? C'est pour cela que vous vous contentez de regarder faire ceux qui réussissent tout seuls pour des raisons qui n'ont rien à voir avec votre enseignement. (...)

Si chacun de vous savait qu'il lui fallait à tout prix faire réussir tous ses élèves dans toutes les matières, il faudrait bien qu'il se creuse les méninges pour trouver les moyens de les faire passer.

Moi, je vous paierais à forfait. Tant pour chaque gosse qui s'en tire dans toutes les matières. Ou mieux encore une amende pour chaque gosse qui n'arrive pas à s'en sortir dans une matière. Il faudrait voir alors avec quelle attention vous suivriez Gianni. Comme vous cherchiez dans son regard distrait l'intelligence que Dieu lui a donnée tout comme aux autres. Vous vous donneriez plus de mal pour le gosse qui en a le plus besoin, quitte à ce que ce soit au détriment du plus veinard, comme on fait dans toutes les familles. Vous vous réveilleriez la nuit en pensant à lui et à une nouvelle méthode d'enseignement que vous seriez en train de mettre au point, une méthode qui soit à sa mesure à lui. Si jamais il ne revenait plus, vous iriez le chercher chez ses parents. Vous ne vous donneriez pas un moment de répit, parce qu'un enseignement qui laisse partir les Gianni n'est plus digne de porter ce nom.



Cet extrait ci-dessus est issu du livre « Lettre à une maîtresse d'école » qui a été publié en 1968. Cette publication s'adressait au monde de l'enseignement en général et dénonçait les mécanismes de sélection opérés par l'école. Cette publication fait réagir et incite à créer les premières EDD sur base du constat que l'école ne fait que reproduire les inégalités sociales.

1973, apparition des premières EDD en Belgique

En Belgique, la première Ecole de Devoirs est apparue à Bruxelles en 1973. C'est dans le quartier ghetto de Cureghem, où vivait une population ouvrière italienne, qu'elle a vu le jour, à l'initiative du CASI - UO (Centre d'Action Sociale Italien - Université Ouverte). D'autres initiatives verront rapidement le jour : la FAPEB (Fédération des Associations de Parents Espagnols) mettra en place un soutien scolaire en différents endroits de Bruxelles ; le Rassemblement Démocratique Marocain créera les « Ecoles de l'avenir ».

Par la suite, d'autres expériences seront tentées dans divers quartiers de Wallonie et de Bruxelles, là où l'on trouve une population socialement et culturellement défavorisée, qu'elle soit immigrée ou non. Au départ, les projets naissent quasiment exclusivement en **milieu urbain**, au sein des grandes cités (Bruxelles, Liège,...).

Dans un second temps, on a constaté l'émergence du même mouvement en **milieu rural et semi urbain**. Cela peut sans doute s'expliquer par :

- les problèmes liés à la perte de liens sociaux (chômage, assuétudes,...) qui ne se limitent plus aujourd'hui aux grandes cités.
- la plus grande conscience de l'importance et de la gravité des difficultés scolaires que vivent beaucoup d'enfants.

L'extension de la prise en charge aux **élèves du secondaire** est une autre évolution. Alors que les premières initiatives étaient exclusivement destinées à des enfants de l'enseignement primaire, environ 20% accueillent aujourd'hui les adolescents jusqu'à la fin de leur cycle secondaire.

Les Ecoles de Devoirs sont soit l'émanation de personnes privées qui fondent une A.S.B.L., soit un **nouveau service offert par des services sociaux divers**, maisons de quartiers, congrégations religieuses, œuvres caritatives, ... A l'heure actuelle, de plus en plus d'Ecoles de Devoirs sont des A.S.B.L. montées par **des pouvoirs publics** (C.P.A.S., Villes & Communes, ...). En 1985, on dénombrait une centaine d'Ecoles de Devoirs contre près de quatre cents actuellement, sur tout le territoire de la Communauté française.



Affiche de la journée de rencontre et de débat autour des « Ecoles alternatives et quartiers populaires », s.d., Bruxelles, dans Agence schaerbeekoise d'information, n° 23, avril 1975

La reconnaissance, une longue histoire ...

Aujourd'hui, après de longues discussions et de nombreux débats, les Ecoles de Devoirs sont reconnues dans leur spécificité par un décret et subventionnées de manière récurrente. Il n'en a pas toujours été ainsi et malheureusement, les combats actuels montrent que nous devons être vigilants pour conserver notre spécificité, mais nous aborderons ce point plus en détail dans l'article « *Les Ecoles de Devoirs, bien plus que 4 missions !* » (pp. 11-22).

Ci-dessous, nous vous avons retracé les différentes tentatives de reconnaissance de notre secteur avant de parvenir à la promulgation du décret qui le légifère toujours aujourd'hui.

1988 Première proposition de décret introduite par le PSC

C'est le député Ph. Charlier (PSC) qui, le premier, introduit à la Communauté française une proposition de décret visant à la reconnaissance et au subventionnement des Ecoles de Devoirs définies comme : « *Des associations qui, en dehors de tout esprit de lucre, offrent aux enfants en âge de scolarité, et ce, jusqu'à la fin de cette dernière, à travers un projet pédagogique élaboré, un accueil et une animation appropriée sous l'autorité d'un cadre qualifié, au moyen d'activités pédagogiques variées et d'une infrastructure adaptée* ».

Cette proposition de décret précise que c'est le ministre de l'enseignement de la Communauté française qui accorde la reconnaissance aux Ecoles de Devoirs.

Nous nous situons donc clairement dans une **logique scolaire**.

Ainsi, dans les conditions de reconnaissance, on trouve :

- l'obligation d'avoir un comité de gestion composé d'au moins trois membres, dont l'un au moins appartenant au monde de l'enseignement, un au monde paramédical et un représentant des parents.
- l'établissement d'un projet pédagogique tenant compte de l'environnement local et des autres milieux éducatifs environnants, en visant le développement tant scolaire que culturel et social de l'enfant.

L'article 10 précise en outre que les **objectifs prioritaires de l'Ecole de Devoirs sont le travail de prévention de l'échec et de la rupture scolaire**, la mobilisation des parents dans le suivi scolaire de leur enfant, le travail de collaboration entre les EDD et les établissements scolaires et la participation à l'élaboration de propositions relatives à l'amélioration de la scolarisation.

Cette proposition sera refusée par les représentants des Ecoles de Devoirs, rejoignant ainsi l'avis du service de l'Education Permanente et de la Jeunesse de la Communauté française : « *Reconnaître les Ecoles de Devoirs en tant que telles reviendrait à officialiser un système palliatif qui se développerait parallèlement au système scolaire et risquerait de l'enfermer* ».



dans une logique compensatoire sans jamais s'attaquer aux causes de l'échec scolaire ». (Etienne Grosjean, directeur, Service Education Permanente de la Communauté française, février 1989).

- **Cette reconnaissance dans le cadre de l'enseignement était contradictoire dans le sens où elle ne correspondait pas à la réalité de terrain** : les EDD se sont développées dans le cadre d'associations socioculturelles dont les projets incluent la notion de développement communautaire de quartier (Maisons de jeunes, de quartier, AMO, service d'éducation permanente,...). Les inscrire dans une dimension purement scolaire était faire fi de leur véritable travail et permettait en outre de reconnaître en tant qu'Ecole de Devoirs des activités purement scolaires et/ou dépendantes d'écoles (« études »).

A l'époque, la Fédération et les Coordinations réagirent et proposèrent, plutôt qu'un décret, une action en trois phases :

- **A court terme** : accorder des moyens supplémentaires aux EDD dans le cadre des décrets existants.
- **A moyen terme** : une proposition de décret visant une politique globale de l'enfance et de la jeunesse, évitant ainsi le morcellement des projets par type d'activités ayant chacune leur décret.
- **A long terme** : induire une politique éducative novatrice en vue d'améliorer la scolarisation des enfants et des jeunes.

1991 **Projet de circulaire de l'Exécutif de la Communauté française**

Cette circulaire avait pour objet de définir la façon dont la Communauté française entendait réglementer les subventions qu'elle accordait pour les actions d'aide aux devoirs.

Par rapport à la proposition de décret de 1988, **elle représentait une avancée dans le sens où elle reconnaissait que les Ecoles de Devoirs devaient être menées par des initiatives volontaires extrascolaires** :

« L'aide aux devoirs est conjuguée à des actions sociales et culturelles qui permettent d'apporter des réponses réelles aux causes de l'échec scolaire. Il ne peut s'agir d'une pédagogie compensatoire qui tende à remettre à niveau les élèves qui décrochent de la norme sans interroger celle-ci, ni l'institution scolaire, ni l'environnement socioculturel ».

Cette circulaire reconnaissait la place de l'aide aux devoirs dans le cadre d'un projet social et culturel impliquant nécessairement les différents partenaires de l'éducation et de l'enseignement. **Il était reconnu que les causes de l'échec scolaire étaient à la fois internes et externes à l'école** et s'interpénétraient ; et que, par conséquent, les réponses à y apporter devaient être également variées, s'inscrivant dans le cadre de projets sociaux, culturels, éducatifs et pédagogiques globaux. L'aide aux devoirs sortait de la compétence de l'enseignement pour s'inscrire dans le cadre de l'éducation permanente. Cette circulaire correspondait aux réalités du terrain et répondait aux attentes à court terme du secteur, mais elle restera sans suite.

1995 Proposition par Ecolo d'un décret pour la reconnaissance des Ecoles de Devoirs

Dès 1993, des échanges entre Jean-Pierre Viseur (député Ecolo, à l'époque dans l'opposition) et les représentants des EDD en vue de déterminer leurs projets et besoins débouchent sur un avant-projet de décret. Celui-ci propose trois niveaux de critères pour la reconnaissance :

- La localisation du projet ;
- Le public visé ;
- Le développement d'une action globale.

Le 16 mars 1995, ce député transmet au secteur une proposition de **décret permettant aux EDD de s'inscrire dans le cadre des Maisons de Jeunes** : la solution adaptée consistant à étendre la définition des maisons de jeunes aux Ecoles de Devoirs répondant à un certain nombre de critères, tout en ne leur imposant pas toujours les mêmes obligations. Ce texte n'avait plus aucune chance d'être examiné avant les prochaines élections, mais ECOLO s'engageait à le re-déposer dès la mise en place du nouveau Conseil de la Communauté française.

Suite à une discussion en Assemblée Générale, la Fédération reconnaît que cette proposition traduit bien la philosophie, la problématique et les préoccupations des EDD (respect de la spécificité propre à chaque Ecole de Devoirs, pas d'institutionnalisation de l'échec scolaire, travail de prévention de l'exclusion,...), mais relève certains points

qui risqueraient de poser problème lors de l'application du décret en ce qui concerne la dérogation ministérielle, les critères de reconnaissance, le financement,... Les élections législatives arrivant, le projet de décret ne peut être déposé.

Mars 2001 Le PSC propose un nouveau décret

Cette proposition de décret reconnaît que les objectifs des EDD ne se limitent pas à l'aspect scolaire, mais en sont plutôt le point de départ : *« A côté de cela, d'autres objectifs sont poursuivis envers les parents, les écoles, les associations, les différents groupes de pression et les pouvoirs publics. Les Ecoles de Devoirs constituent donc bien un lien privilégié entre les jeunes et le monde dans lequel ils vivent, elles remplissent donc davantage qu'un objectif purement scolaire ».*

Cette fois, le PSC propose de **faire dépendre les EDD du Ministère de l'Education permanente et de la Jeunesse et non de celui de l'enseignement.**

Cette proposition, qui va dans le sens des réalités de terrain, arrive au moment des grands débats sur l'accueil extrascolaire.

Le décret de 2000, élargissant les missions de l'ONE, a, de fait, inscrit les EDD s'adressant aux enfants de l'enseignement primaire dans le cadre de l'accueil extrascolaire. Textes, projets, enquêtes s'accumulent et augmentent la confusion quant à la place des EDD dans les différents dispositifs. La Fédération joue alors le rôle d'interlocuteur privilégié afin de parvenir à une reconnaissance spécifique du secteur.

Mars 2002

Financement et projet de reconnaissance

En mars 2002, les Ministres Jean-Marc Nollet (Ministre de l'Enfance à l'époque) et Rudy Demotte (Ministre de la Culture et de la Jeunesse à l'époque) présentent leur note d'intention relative aux EDD. Ils y annoncent :

- leur décision conjointe d'accorder au secteur un **financement** beaucoup plus significatif que celui dont il bénéficie actuellement,
- leur souhait de **mieux reconnaître l'utilité sociale** de l'action des EDD,
- leur volonté **d'assurer de façon durable le développement permanent** du secteur.

Pour la première fois, un budget spécifique « Ecoles de Devoirs » est débloqué. Il représente 1.136.472€ pour 2002.²

L'ensemble du dispositif présenté débouchera sur la rédaction d'un projet de décret que les Ministres souhaitent soumettre en première lecture au Gouvernement de la Communauté française au printemps 2003.

Avril 2004

Entrée en vigueur du décret relatif à la reconnaissance et au soutien des Ecoles de Devoirs

Après plus de 30 ans, sans reconnaissance ni soutien financier, les EDD voient enfin arriver leur décret qui leur octroie une existence spécifique et qui acte qu'elles ne sont pas là pour pallier les lacunes du système scolaire. Le texte spécifie clairement que ce sont des structures d'accompagnement de la scolarité pour des populations dont le rapport à l'école et au savoir est difficile mais qu'elles ne se limitent pas au soutien scolaire et qu'elles doivent également organiser des activités socioculturelles, ludiques, sportives et citoyennes.

Ce décret reconnaît également l'existence des Coordinations régionales et de la Fédération francophone des Ecoles de Devoirs et stipule pour chacun.e des critères de reconnaissance et de subventionnement.

Une belle avancée, mais le combat continue car l'identité du secteur reste méconnue .

Et pour cause ! Le nom « Ecole de Devoirs » peut effectivement porter à confusion.

En effet, comme on aime à le dire dans le secteur « *Au pays de Magritte, les Ecoles de Devoirs ne sont pas des écoles et on n'y fait pas que des devoirs ...* »³.

2. En 2022, le budget ONE des EDD était de 3.012.584 €

3. Texte introductif de l'historique sur les Ecoles de Devoirs, site de l'ONE : www.one.be

Les Ecoles de Devoirs, bien plus que 4 missions !

Cela fait maintenant 20 ans que les EDD font partie du dispositif Accueil Temps Libre (ATL) de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), au même titre que l'accueil extrascolaire et les centres de vacances.

Situées principalement en zone urbaine, dans les quartiers populaires, elles sont prioritairement accessibles aux enfants et aux adolescents de 6 à 18 ans en précarité socio-économique et/ou socioculturelle, « maîtrisant mal la langue française » et « ne bénéficiant pas à domicile d'un accompagnement scolaire ou social ». ¹ Leurs missions, définies par voie décrétales, visent à favoriser :

1. le développement intellectuel de l'enfant, notamment par l'accompagnement aux apprentissages, à sa scolarité et par l'aide aux devoirs et travaux à domicile ;
2. le développement et l'épanouissement social de l'enfant, notamment par un suivi actif et personnalisé, dans le respect des différences, dans un esprit de solidarité et dans une approche interculturelle ;
3. la créativité de l'enfant, son accès et son initiation aux cultures dans leurs différentes dimensions, par des activités ludiques, d'animation, d'expression, de création et de communication ;
4. l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation. » ²

Mais dans les faits, les EDD font bien plus que répondre à ces 4 missions. Elles répondent à divers enjeux sociétaux pour le bien-être des enfants. C'est ce que nous avons voulu mettre en avant dans notre mémorandum en vue des élections du 9 juin, que vous retrouverez dans cet article. | Stéphanie Demoulin, FFEDD



Les enjeux auxquels répondent les EDD

1. La lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités sociales

Pour la Belgique, la lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités sociales est un enjeu de taille.

Dans son plan de lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités sociales 2020-2025, la FWB vise, entre autres, à « renforcer les actions spécifiques de prise en charge des publics vulnérables ». Il s'agit de « valoriser et de renforcer ces services (d'un point de vue financier, humain, méthodologique, technique, ...) afin de leur permettre de poursuivre et de développer leurs missions auprès de ces publics ». Les EDD y sont textuellement citées³.

En EDD, nous constatons une **paupérisation croissante** des familles que nous accompagnons.

Par ailleurs, la précarité ne se traduit pas uniquement par un manque de moyens économiques, mais par **différentes formes de précarités** (sociale, culturelle, intellectuelle, ...). Dans certaines familles, la précarité peut induire des sentiments

de honte, de peur, d'**auto-stigmatisation** et de dévalorisation, affectant notamment leur implication dans la scolarité de leur enfant.⁴ ATD Quart Monde Belgique pointe également l'impact des étiquettes et des préjugés sur les enfants et les familles précarisées dans **les relations entretenues avec les écoles et dans les parcours scolaires**.⁵

La crise Covid et les autres crises que nous traversons encore ont renforcé et démontré le lien qui se joue entre les EDD et les familles.

Parallèlement à leurs missions décrétales, les EDD développent une cinquième mission : le **soutien à la parentalité**. Au-delà de la dimension familiale, il s'agit de rencontrer le parent-sujet, avec ses problématiques personnelles, professionnelles et économiques.

Les équipes en EDD établissent des relations privilégiées avec les parents et un climat de confiance et d'échanges s'installe. Cela leur permet de mieux comprendre les réalités des familles, ce que les enfants vivent, et d'**adapter au mieux** leur accompagnement.

1. Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 28 avril 2004. « Décret relatif à la reconnaissance et au soutien des Ecoles de Devoirs », art. 17 §1 6°

2. Idem, art.2 §1er

3. Fédération Wallonie-Bruxelles. « Plan de lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités sociales 2020-2025 », p.45.

4. Asbl RTA et le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, septembre 2015, « Comment l'école a raté avec nous et pourquoi nous n'avons pas réussi avec elle. Recherche participative menée avec des familles soumises à la pauvreté ou à l'appauvrissement ». Intermag magazine d'intervention.

5. ATD Quart Monde et ChanGements pour l'Egalité. « Pour une école où TOUS réussissent Production collective du groupe de croisement des savoirs "Nos ambitions pour l'Ecole 2017 " ».



Comme mis en avant dans la recherche RTA⁶, les EDD jouent également un rôle primordial de **relais entre les familles et les écoles** en palliant, notamment, la méconnaissance des exigences scolaires et en favorisant leur compréhension. Cette synergie entre ces différents acteurs, gravitant autour de l'enfant, est la **garantie d'une éducation de qualité** qui permettrait au plus grand nombre d'enfants et de jeunes de réussir leur scolarité, dans la filière qu'ils auront réellement choisie, plutôt que d'en réduire les chances⁷.

2. Une éducation épanouissante, émancipatrice et accessible à tous

Le Code de l'Enseignement prévoit des travaux à domicile **toujours réalisables sans l'aide d'un adulte**, portant sur des **apprentissages vus en cours**, l'évaluation exclusivement réservée à **vérifier** l'acquisition des apprentissages et programmée dans des **délais raisonnables de réalisation**. En 1^{ère} et en 2^{ème} primaire, **seule la lecture ou la présentation orale ou graphique** à la famille ou à l'entourage, de ce qui a été

6. Asbl RTA, 2016. « A la rencontre des parents et des enfants qui fréquentent les Ecoles de Devoirs », p.72

7. Asbl RTA et Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, septembre 2015. « Comment l'école a raté avec nous et pourquoi nous n'avons pas réussi avec elle Recherche participative menée avec des familles soumises à la pauvreté ou à l'appauvrissement », Interomag Magazine d'intervention.

réalisé en classe peut être demandée. De la 3ème primaire à la 3ème secondaire, les travaux à domicile doivent être adaptés au **niveau de maîtrise et au rythme de chaque élève**. Par conséquent, ils peuvent être **individualisés**. Leur durée d'exécution doit se limiter à environ **20 minutes** pour les 3ème et 4ème primaire et à environ **30 minutes** pour les 5ème et 6ème primaire.⁸

Or, nous constatons que ces prescrits ne sont toujours **pas respectés** dans la grande majorité des écoles d'où proviennent les enfants et les jeunes. La réflexion autour des travaux à domicile a été soulevée à maintes reprises par le secteur EDD et enrichie dans diverses études⁹. En effet, au-delà de l'impact sur la dynamique familiale, chez certains enfants/jeunes, **les difficultés et le temps consacré à réaliser leurs devoirs** créent un sentiment de **dévalorisation**, voire de **dégoût** de l'école et empiète considérablement sur leur **temps libre**.

L'enjeu scolaire n'a jamais été aussi fort. La réussite scolaire est devenue la condition sine qua non pour trouver de l'emploi et « réussir dans la vie ».

Cet enjeu scolaire amène également à recentrer tout ce qui concerne le développement de l'enfant **dans les écoles**, y compris les activités extrascolaires. Il y a là un risque de **marchandisation** et de mise en

concurrence de la culture puisque ce sont les Pouvoirs Organisateurs des écoles qui décideront des partenariats.

Par ailleurs, les activités culturelles organisées dans les écoles doivent bien être un soutien aux apprentissages, mais en aucun cas empiéter sur le temps où **l'enfant peut redevenir une personne à part entière**, durant son temps libre et/ou son temps de repos, faire ses propres choix et investir d'autres lieux de socialisation.

L'école reste un « espace coupé du monde extérieur ayant de plus en plus de mal à gérer les difficultés scolaires et l'hétérogénéité des publics. Cette forme scolaro-centrée, oubliant tout ce qu'il y a autour de l'école, participe au développement des inégalités scolaires. »¹⁰

En EDD, l'accompagnement à la scolarité se nourrit de la **relation de confiance** qui s'établit entre les animateurs et les enfants. Ceux-ci sont accueillis en tant qu'enfants dans leur globalité et non plus sous leur statut d'élèves. Cet accueil bienveillant, le respect du rythme de chacun d'entre eux, les encouragements, des méthodes d'apprentissage alternatives et adaptées à leurs besoins, la valorisation de leurs réussites font qu'ils se sentent en **sécurité psychique**.

Par ailleurs, ils expriment être conscients que les activités socio-éducatives leur

8. Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 3 mai 2019. « Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire », chapitre V, p.148.

9. Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, 2012. « La place des travaux à domicile dans la vie des enfants de l'enseignement primaire », Asbl RTA, 2016. « A la rencontre des parents et des enfants qui fréquentent les Ecoles de Devoirs ».

10. Moignard, 2017, cité dans Garnier, B. (2018). « L'éducation informelle contre la forme scolaire ? » Carrefours de l'éducation, 45, 67-91.

sont proposées pour les enrichir et ils se sentent respectés dans leur **choix d'y participer** ou non, ce qui renforce encore la relation enfant-animateur¹¹.

L'EDD permet également aux enfants et aux jeunes de changer d'horizon, de faire de **nouvelles rencontres**, d'avoir d'**autres référents** et de découvrir d'**autres frontières et d'autres cultures** : c'est une ouverture sur le monde extérieur, sur leur quartier. En effet, **le travail d'éducation se fait** non seulement dans la ville, mais **également par la ville** car il rassemble plusieurs parties prenantes (responsables des politiques sociales et urbaines, tissu économique, culturel et associatif). Les enfants et les jeunes s'imprègnent et interagissent avec l'environnement et par immersion dans la complexité du réel.

Nous nous devons d'éviter cette logique du « tout » à l'école avec un empiètement sur le temps libre hors école, dans **d'autres lieux de socialisation**.

Nous sommes sortis du confinement...ce n'est pas pour reconfiner les enfants dans les écoles. Ils ont besoin d'autres espaces de socialisation !

3. Le bien-être des enfants et des jeunes

Nous sommes tous conscients des effets de la crise Covid sur **le bien-être de nos enfants et de nos jeunes**. Néanmoins, il aura fallu que les acteurs du monde médical tirent la sonnette d'alarme pour que cette notion de « bien-être » soit

davantage prise au sérieux et reliée à la **santé mentale**. Cependant, nous constatons les **difficultés à faire réseaux** autour des enfants et de leurs familles et davantage lorsqu'il s'agit d'interagir avec des professionnels de ce domaine et lorsqu'il est question des **adolescents**. Les violences intrafamiliales mises en exergue par le confinement, la souffrance psychique des jeunes entravés dans leur processus de socialisation, l'isolement, le renforcement des inégalités, la stigmatisation liée aux représentations des troubles de santé mentale et l'accroissement des précarités, ... ont amené les équipes éducatives en EDD à revêtir parfois seules, une multitude de casquettes et notamment à apporter une **réponse psychologique aux jeunes**¹². A l'heure actuelle, le mal-être est toujours bien présent chez certains d'entre eux et les moyens structurels des EDD n'ont pas bougé, entraînant une nouvelle fois, la nécessité d'user de « **bricolages** » de la part des équipes pour tenter de soutenir leurs jeunes.

Par ailleurs, les professionnels en EDD n'ont eu que peu de répit suite à la gestion de la crise covid. Les équipes déforçées de leurs volontaires, personnes à la retraite, se sont senties menacées par la crise énergétique et économique. Certaines EDD ont dû fermer ou se réorienter vers des activités plus lucratives.

Cet enchaînement auquel s'ajoute la lourdeur des processus administratifs impacte également la **santé mentale des professionnels en EDD**.

11. Consultation des EDD sur la participation des enfants (2022 – 2023), de Marie Campigotto de la FFEDD.

12. CANZITTU D., 2022. Marché de faible montant portant sur l'analyse de rapports d'activités 2020-2021 des Ecoles de Devoirs – Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse. Présentation des résultats, 2022, 80 p. [non publié]



Comme nous l'avons développé précédemment, tous les types de précarité, **les inégalités en cascade**, les problèmes dans l'enseignement peuvent contribuer au **sentiment de mal-être** de certains enfants et jeunes mis sous cette **pression de réussite scolaire** et sociale. Ces éléments sont **indissociables** les uns des autres et ne peuvent être traités indifféremment.

En EDD, par la valorisation, l'écoute, le dialogue, la restauration de la confiance en soi et de l'estime de soi, le vivre ensemble, ..., ce sont les **compétences psychosociales** des enfants et des jeunes (et des parents) que les professionnels tendent à développer. L'accessibilité sans

discrimination vise également **l'inclusion des plus fragilisés**.

Afin de lutter contre les inégalités sociales et favoriser l'accessibilité des familles précarisées aux structures de l'ATL dont font partie les EDD, nous pensons qu'il est nécessaire de créer un **maillage territorial** entre écoles, acteurs institutionnels, services sociaux et opérateurs de l'accueil. Pour cela, il s'agit de développer une « *collaboration "d'égal à égal" dans une approche globale du bien-être de l'enfant* ». L'offre d'accueil doit être perçue comme complémentaire et non subalterne à l'offre scolaire.¹³

EDD : un secteur riche mais complexe

Comme vous aurez pu le lire tant dans cet article que dans celui sur l'histoire de notre secteur, la richesse des EDD n'est plus à démontrer mais sa complexité le rend notre secteur difficile à mettre dans une case.

Notre secteur, en commençant par son nom, est un secteur qui n'est pas aisément lisible.

On peut le voir plus ancré dans l'axe des apprentissages (et donc proche de

l'enseignement), mais aussi de la santé mentale des jeunes (et donc plus proche de la jeunesse, voire de l'aide à la jeunesse) en passant par l'action sociale (via, entre autres, son soutien à la parentalité).

Les programmes des partis, en vue des élections de ce 9 juin 2024, démontrent à nouveau la difficulté de nous mettre dans une case.

MR

Pour le MR, les EDD sont citées à la page 219 de leur programme, dans la partie relative à la réforme des rythmes scolaires journaliers. Voici ce qu'ils disent : « Ces études (ils parlent des études de l'école) ne sont pas à confondre avec les EDD qui sont des structures indépendantes des écoles et qui accueillent plus de 17.000 enfants et jeunes âgés de 6 à 18 ans. En 2020, elles étaient au nombre de 364 en FWB. Conformément au décret du 28 avril 2004, elles sont chargées de développer des activités de soutien scolaire et d'animations des enfants et contribuent ainsi à leur émancipation et à leur épanouissement. Les EDD sont un des outils de lutte contre les inégalités scolaires et un levier pour l'égalité des chances.

Dès lors, pour le MR, l'allongement du temps scolaire, incluant l'organisation des études dirigées et une partie de l'accueil extrascolaire, permettrait aux EDD de consacrer leurs activités aux enfants qui en ont le plus besoin. Comme le souligne la FFEDD, une organisation des devoirs durant le temps scolaire permettrait aux EDD d'enfin jouer leur rôle auprès des familles les plus précarisées. »



PS

Pour le PS, les EDD sont rattachées aux Droits de l'Enfant et des Familles. Ils en parlent à la page 862 de leur programme comme ceci : « Développer l'offre d'écoles de devoirs qui jouent un rôle essentiel en matière de cohésion sociale et dans les relations entre école et famille ».



Enfin, Ecolo nous cite, à la page 200, dans la partie « Assurer un accès à des loisirs et des activités récréatives de qualité à tous les enfants et améliorer le statut des professionnel.les de l'accueil durant le temps libre ». Voici ce que l'on peut y lire : « Nous voulons soutenir la qualité de l'accueil extrascolaire et de vacances ainsi que les Ecoles de Devoirs, par des financements complémentaires, le soutien à la stabilisation des emplois et l'accompagnement de la professionnalisation du secteur, le partage d'expériences et de bonnes pratiques, et la mise à disposition de ressources formatives ou pédagogiques. Pour cela, nous comptons repenser le rôle des accueillant-es dans les écoles afin d'améliorer leurs possibilités d'accès à des emplois à temps plein avec des horaires sans coupure et des contrats sans interruption durant l'été. »

Les Engagés, comme cela fut déjà le cas précédemment, veulent nous rattacher à l'école. C'est en effet dans la partie relative à la prévention de l'échec scolaire qu'ils parlent des EDD. A la page 149, vous pourrez lire ceci :

« Intégrer, dans la lutte contre le décrochage scolaire et l'échec, les acteurs extérieurs à l'école tout en les renforçant largement et en les professionnalisant, car ils peuvent devenir aussi des acteurs de la réussite :

- Rapatrier les EDD au sein des compétences de l'enseignement, et non plus de l'ONE, et en faire des partenaires nouveaux du pacte, les refinancer largement, doubler leur nombre au minimum en une législature et les doter d'un cadre d'encadrement, de missions, et de formations plus professionnelles, renforcer leurs liens et partenariats avec les établissements des élèves concernés. Elles peuvent devenir des acteurs clés. ».

Il n'y a donc pas d'unanimité par rapport à la place des EDD dans les politiques de la FWB. De notre côté, nous confirmons que nous refusons d'être rattachés à l'école et continuons à vouloir défendre l'importance pour les enfants et les jeunes de vivre des activités en dehors des murs de l'école, dans des lieux où ils ne seront pas vus comme des élèves, mais bien comme des enfants et des jeunes. Nous souhaitons continuer à leur offrir un lieu qu'ils considéreront toujours comme étant une seconde famille !



Un secteur en réelle évolution ?

Les EDD en quelques chiffres

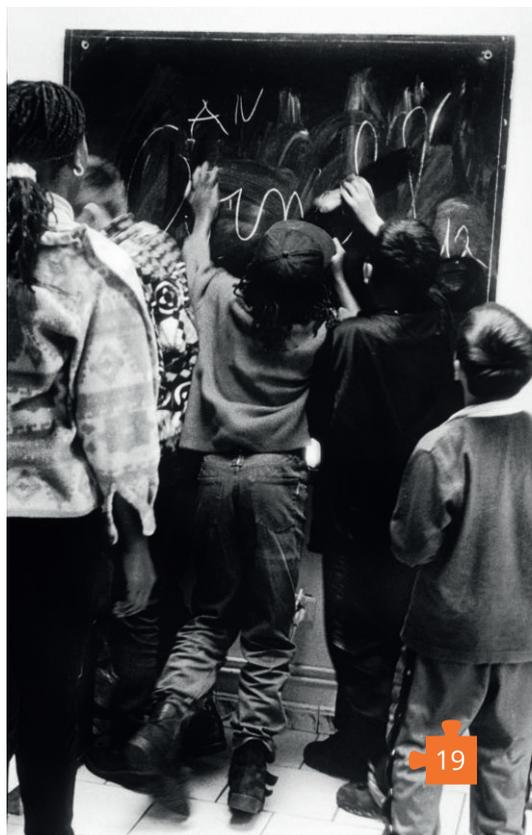
En 2021-2022

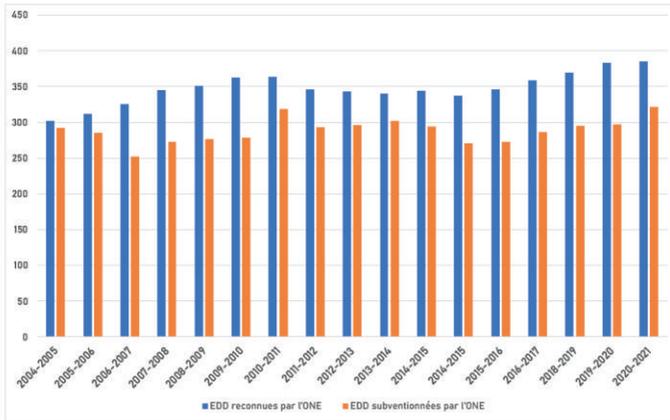
17500 enfants	accueillis chaque jour, sans compter les jeunes de 15 à 18 ans non repris dans le calcul de la subvention
1 enfant sur 40	scolarisé en FWB, inscrit en EDD
4288 animateurs	dont 57% sont volontaires (non salariés)
394	EDD reconnues
286	EDD subventionnées
8920 €	de subvention moyenne par EDD
98.000 à 109.000 € d'économie	pour les pouvoirs publics ¹⁴

Bien que le nombre d'EDD ne cesse d'augmenter depuis leur institutionnalisation, le sous-financement constitue un frein à la création et à la survie des EDD. Or, la qualité¹⁵ et l'utilité du dispositif se vérifient chaque année, entre autres par le nombre de demandes d'inscriptions qui ne cesse d'augmenter, mais auxquelles les EDD n'ont pas la capacité de répondre.

14. « Recherche-action menée dans le cadre des activités du Club Stylo, Ecole de Devoirs de l'Association des Jeunes Marocains, 2017 », référencée dans la brochure Ecoles de devoirs, Mode d'emploi de l'ONE. Edition 2020. L'analyse des résultats de cette EDD pointe les sources d'économie (éviter des redoublements, des orientations inadéquates, maintien dans l'enseignement ordinaire, ...)

15. Cette qualité est contrôlée par un suivi et un accompagnement pédagogique de l'ONE.





Par rapport à ce graphique, certaines Coordinations relèvent que l'augmentation du nombre de structures cache de réelles difficultés grandissantes pour les EDD plus anciennes.

Pour la province de Liège, Christian Dengis, coordinateur à l'AEDL : « Sur la province Liège, il y a une stabilisation du nombre d'EDD depuis 2013.

Près de 10% des 108 EDD de la province sont apparues lors des 5 dernières années et ont remplacé en nombre d'autres EDD aujourd'hui fermées ou mutées en accueil extrascolaire dépendant d'un établissement scolaire.

Quand de nouveaux promoteurs se font connaître, il s'agit le plus souvent de structures déjà existantes (MJ, AMO, ...) pouvant supporter les charges de base d'une EDD, avec mise à disposition pour l'EDD d'un personnel déjà en place ou de promoteurs volontaires se lançant dans l'aventure. Avec la précarité et les difficultés d'organisation et de stabilisation du projet que cela implique Et ce sont ces structures qui peinent régulièrement à passer le cap des 5 ans d'existence.

Les EDD les plus stables, celles qui globalement s'en sortent le mieux, sont celles qui ont eu la chance de bénéficier des Aides à

l'emploi (APE, ...) ainsi que de la relative luxuriance des appels à projets des années d'or (action sociale en RW et FIPI en tête de liste) qui leur ont permis de se développer, de se diversifier, d'acquérir une reconnaissance auprès des pouvoirs publics et autres organismes subsidants. Ce qui leur a ouvert d'autres portes de financement après avoir forcément connu un passage à vide lors de la disparition de certains subsides.

Pour les autres, c'est beaucoup plus encore la loterie des appels à projets ponctuels. Mais il y en a bien trop peu par rapport à la demande. Et donc trop peu d'élus ou alors sous forme de saupoudrage qui ne satisfait finalement personne. »

Du côté du Brabant Wallon, voici les constats de la coordinatrice, Sophie Nolf : « Les EDD nouvellement reconnues par l'ONE sont des EDD déjà existantes dans la province et qui entrent leur dossier de reconnaissance car elles ont pris le temps administratif de compléter leur dossier ou qu'elles atteignent enfin le nombre moyen

d'enfants requis pour avoir les subsides. Pour nous, ce ne sont donc pas de nouvelles EDD.

Pour les EDD existantes, l'avenir ne semble pas rose : certaines EDD ont de gros problèmes financiers et ont chaque année du mal à joindre les deux bouts (surtout les ASBL qui n'ont que l'EDD dans leurs activités). D'autres, tenues par des volontaires vieillissants, ont des difficultés à trouver des remplaçants pour reprendre les rôles de l'ASBL qu'ils ont souvent créée eux-mêmes. Les plus grosses structures, quant à elles, pourraient sembler mieux loties, mais nous voyons les équipes s'épuiser, des congés maladie de longues durées, des contrats de remplacement précaires ou encore des structures qui ont du mal à trouver des employés ou des volontaires ce qui les oblige à « vivoter » et ne permet plus de développer des projets de qualité. »

Au Hainaut, lors d'une journée des animateurs, voici ce qui a été relevé : « Ces dernières années nous avons constaté la fermeture de plusieurs d'entre elles en Hainaut : En Chocolat (Quaregnon), La Boîte à savoirs (Anderlues), ISPPC (pays de

Charleroi), Le Girb (Charleroi), CILES (Chièvres), D'cole (Charleroi). Pour différentes raisons : soit des choix d'attribution de subsides, de locaux, le départ des volontaires qui géraient l'asbl, ...

D'autres sont toujours existantes, mais beaucoup moins présentes lors de nos réunions, formations, pour des questions de personnel réduit, manque de temps, de moyens...

Lorsque nous sommes contactés pour une éventuelle création d'EDD, les personnes ou structures sont vite refroidies par les subsides limités ; leur motivation ne suffit pas à franchir le pas.

Par ailleurs, les EDD en place subissent des difficultés d'ordre financier (notamment pour payer le personnel), logistique (locaux exigus, manque de matériel) et font face à une surcharge de travail, notamment au niveau administratif (trop de formalités en plus des recherches de subsides). »

Ces divers témoignages démontrent à quel point, plus que jamais, les EDD ont besoin de soutien pour pouvoir continuer à exister.

« Ils ont essayé de nous enterrer, ils ne savaient pas que nous étions des graines ... »

Même si la situation n'est pas facile ...

Même si nous avons parfois l'impression de ne pas avancer, de devoir toujours défendre la plus-value de notre secteur auprès des enfants et des jeunes ...

Même si nous sommes dans une époque où le politique semble vouloir tout ramener à l'école en oubliant que les

enfants sont, avant tout, des enfants avant d'être des élèves ...

Nous y croyons toujours et nous continuerons à nous battre pour une société plus équitable et plus solidaire pour les enfants et les jeunes.

C'est pourquoi, durant la prochaine législature, **nous plaiderons pour :**

MEMORANDUM 2024-2029

ECOLES DE DEVOIRS

NOS REVENDIGATIONS

1 Une reconnaissance effective, un maintien et un renforcement des spécificités des EDD

- La reconnaissance d'une 5ème mission : le soutien à la parentalité
- La reconnaissance du secteur EDD comme acteur de prévention de la santé mentale et du bien-être des enfants et des jeunes en lui donnant les moyens structurels et institutionnels nécessaires.
- La liberté de choix d'intégrer les établissements scolaires ou de rester hors des écoles

2 Un refinancement structurel par :

- Le financement d'un emploi temps plein pour chaque EDD subventionnée
- Une enveloppe budgétaire spécifique à la tranche d'âge 15-18 ans
- La création d'un fonds infrastructure

3 Dans le cadre d'une éventuelle régionalisation, nous revendiquons d'évaluer l'impact sur les structures, en particulier pour les EDD de la région bruxelloise.

4 Un réel partenariat entre les écoles et les EDD par :

- La suppression des travaux à domicile ou à minima le respect des prescrits du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire concernant la régulation des travaux à domicile.
- Une réforme des rythmes journaliers respectueuse du droit au temps libre et du droit au repos des enfants, avec des journées se terminant au plus tard à 16h. Les enfants doivent avoir le choix de découvrir d'autres espaces de socialisation que l'école.

Les Droits de l'Enfant, est-ce dans notre ADN de secteur ?

| Aurélie Quintart, FFEDD

Plutôt oui...

La réponse pourrait sembler évidente... On a envie (moi en tout cas) de répondre par un grand « Oui ».

En effet, notre logo, c'est bien la représentation d'un enfant « au centre », qui semble faire un clin d'œil à l'un des principes directeurs de la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant, 1989) ; l'intérêt supérieur de l'enfant.

Chez nous, la participation, un autre des 4 principes directeurs de la CIDE et une notion importante qui trouve son siège dans l'article 12 de celle-ci, est une

mission connue et reconnue. Faire participer les enfants, « faire avec eux », entendre leur parole, y compris pour le ROI de l'EDD ou votre projet pédagogique, c'est un de nos chevaux de bataille, dans le secteur en général et à la Fédé.

Le droit au temps libre et aux loisirs (article 31 CIDE) est aussi cher à nos cœurs et souvent mis en avant par le secteur. Nous avons d'ailleurs participé à des campagnes sur cette thématique, notamment avec les Ceméa et Coala.

Il existe de nombreux outils produits par la Fédé autour des Droits de l'Enfant, notamment notre podcast « *Droits de l'Enfant... à l'écoute* », des fiches OUPP'S





pour faire participer les enfants et les jeunes, une vidéo de nos « *Curiosités en EDD* » qui les met à l'honneur (à l'EDD Les petits pas de Bruxelles), des publications Filoche, etc.

Surtout, on le voit, on l'entend, on le ressent lors d'accompagnements sur le terrain, dans vos questions par mail et par téléphone, dans nos échanges en formations : les enfants qui viennent à l'EDD sont au centre de vos préoccupations, de votre attention, de votre envie de bien faire. C'est concret, pratique, quotidien.

Alors, bien sûr, moi votre conseillère juridique et référente Droits de l'Enfant, et toute l'équipe Fédé, on aurait envie de dire « *Oui, tout à fait, les Droits de l'Enfant font partie de notre ADN.* ».

Et pourtant...

Pourtant, force est de constater que d'un autre côté, les Droits de l'Enfant sont encore peu discutés, peu mobilisés, peu connus dans notre secteur. C'est un constat qui vaut pour les adultes et (peut-être surtout) pour les enfants accueillis.

A quoi vois-je ça ? Oh, à une kyrielle de petits indices.

Tout d'abord, il y a peu de projets en EDD autour de la thématique (à notre connaissance). Ceci dit, n'hésitez pas à nous surprendre et à contacter l'équipe du Cabinet des curiosités si vous avez un projet de ce type à nous partager !

Ensuite, les formations autour de cette thématique proposées ces 5 dernières années ont eu du mal à trouver un public. Si j'ai pu vous rencontrer parfois dans le

cadre des matinées « *Droits de l'Enfant et idées reçues* » ou « *Droit à l'image de l'enfant* », en formation organisée par votre coordination ou en accompagnement de terrain, certaines éditions ont néanmoins été annulées (faute de participants). Les formations plus longues, données sur le sujet, que ce soit par nous, Fédé, ou par les Ceméa, trouvent peu ou pas de public et sont souvent annulées.

En outre, il y a encore (très) peu de questions, de demandes d'outils autour de ça.

Enfin et surtout, en menant pendant quatre ans le projet « Animations aux Droits de l'Enfant en EDD », j'ai rencontré du monde et j'ai constaté deux choses.

1. De nombreux adultes (salariés ou volontaires) apprennent des choses pendant l'animation, se disent surpris ou intrigués par différents éléments.
2. Environ 1/3 des enfants rencontrés disent avoir déjà entendu parler des Droits de l'Enfant. Ce sont en général des enfants de la tranche d'âge 10-12 ans. Au sein de ce tiers, seule une minorité se sent à l'aise/sait expliquer ce que c'est ou peut donner un exemple. Cela fait peu.

Le bilan du projet « animations aux Droits de l'Enfant »

C'est l'occasion de vous faire un petit bilan de ce projet qui a pris fin en juin de l'année passée (2023).

En deux mots, il y a eu (au temps de sa splendeur) 6 animations proposées aux

enfants et aux jeunes, d'une durée de 3 heures (chacune), que je venais, à la demande, animer dans votre EDD. Ces animations visaient à faire découvrir les Droits de l'Enfant dans votre EDD (en général ou en partant d'une thématique particulière comme "le genre" ou "internet et le vivre ensemble").

Ce projet, porté par votre serviteuse, a perduré de septembre 2019 à juin 2023. Des animations ont été menées en EDD de janvier 2020 à mai 2023. En tout, ce sont 57 animations qui ont eu lieu dans 35 EDD différentes. Plus précisément, 54 animations ont été menées par la Fédé dans 34 EDD, 2 animations ont été proposées par la Fédé au CRECIDE (grand rassemblement d'enfants) de 2022 et 1 animation a été menée par le personnel de l'EDD elle-même, au départ d'un canevas d'animation fourni et après un temps d'échange et de préparation en visioconférence. Dans ce dernier cas néanmoins, l'EDD a pu fortement adapter l'animation "à sa sauce" et n'a conservé que des bribes de la proposition originale.

En tout, on parle de plus de 500 enfants différents rencontrés (une ou plusieurs fois) et d'environ 650 « présences d'enfants » à nos animations. C'était aussi une occasion d'apprentissage et de sensibilisation pour les grands, c'est-à-dire les encadrants adultes de l'EDD.

Les EDD participantes ont accueilli une à quatre animation(s) suivant leur demande et les possibilités d'agenda, avec des EDD visitées dans toutes les provinces. Notons que la plus « commandeuse » d'animations

a été la province de Liège. Le Hainaut et Bruxelles sont respectivement deuxième et troisième (presque ex-aequo) au nombre d'animations accueillies.

Personnellement, ce projet m'a permis de rencontrer beaucoup d'EDD, de découvrir des fonctionnements et des réalités très différents et de faire, j'espère, un peu plus vivre les Droits de l'Enfant dans notre beau secteur.

La conclusion

L'impression qu'il me reste après bientôt six ans à la Fédération et plusieurs (gros) projets menés autour des Droits de l'Enfant, est celle-ci : il reste du travail !

Cela étant dit, on avance, ensemble et en faisant de notre mieux, pour que les enfants se sentent bien en EDD et y reçoivent le plus possible (d'outils, de confiance, de soutien). Alors, continuons bien sur cette lancée, un pas après l'autre... Et en route vers de nouveaux projets (autour/respectueux des) Droits de l'Enfant !



Chronique ordinaire d'une EDD extraordinaire... ...comme (presque) toutes les EDD !



“L'École de Devoirs m'apporte de la tranquillité et de la joie”
(Parole d'enfant)



Dans une grande ville belge, au sein d'un quartier populaire, une petite Ecole de Devoirs résiste pour le bien-être des enfants et leur épanouissement alors qu'ils vivent des contextes de vie assez difficiles dans un milieu très précarisé. Kylian jongle entre son travail administratif, la recherche de subsides, la gestion de son équipe de volontaires, le suivi des projets menés avec les enfants et les familles et les réunions variées. Sans parler de ses soirées à étudier pour obtenir son master en psychologie. Il accueille tous les jours une douzaine d'enfants de la 1ère à la 6ème primaire, répartis en deux groupes et anime également des stages de vacances. Et c'est tellement bien que les enfants veulent venir même s'ils sont malades ! | Marie-Hélène André, FFEDD

Portrait du coordinateur en quelques mots

Jeune coordinateur de 25 ans, il a déjà quelques années d'expérience dans le secteur des EDD et il se donne à fond, à la fois pour l'EDD qu'il coordonne, mais aussi pour poursuivre ses formations : un master en psychologie à horaire décalé et la formation de base de coordinateur en EDD.

Engagé depuis septembre dans cette toute récente EDD, il a eu fort à faire dès le départ car il exerce conjointement les fonctions d'animateur et de coordinateur. Heureusement, il peut compter sur une équipe de dix volontaires motivés.

Des enfants aux besoins multiples

Les enfants qui participent à l'EDD sont très motivés et très enthousiastes pour apprendre. Mais les réalités familiales sont parfois complexes pour bien évoluer à l'école et dans la vie en général. Et pour certains, les difficultés s'accumulent : de nombreuses familles sont monoparentales, le français n'est pas pratiqué à la maison, sans parler pour certains d'un lourd passé traumatisant de guerre ou de persécutions. Certains ont d'ailleurs traversé la méditerranée en bateau après un long périple pour arriver finalement en

Belgique. Pour des raisons diverses, les enfants n'ont pas toujours fréquenté la maternelle et les prérequis pour les apprentissages (manipuler, jouer, vivre ensemble) n'ont pas été acquis.

Les priorités de l'EDD

Avant toute chose, l'EDD veut proposer aux enfants un lieu accueillant, propice aux apprentissages de toutes sortes pour partager des moments et construire des projets tous ensemble.

Il s'agit au départ de restaurer l'estime et la confiance en soi et de donner aux enfants des expériences positives par rapport à l'apprentissage et à la vie en groupe. L'EDD leur permet de découvrir un troisième lieu éducatif, en dehors de l'école et de la famille. Tout est gratuit à l'EDD : le soutien scolaire, les nombreuses activités et même les goûters et les repas proposés le mercredi et certains jours de vacances.

Mais tout cela ne peut fonctionner sans les parents et ils sont intégrés au projet pour que l'enfant reprenne le pouvoir sur sa scolarité, qu'il sente qu'il a les capacités de le faire à son rythme et que ses parents l'accompagnent. Certains parents sont d'ailleurs volontaires dans l'EDD. L'idée est de créer une alliance éducative et d'instaurer un dialogue interculturel, tous ensemble pour permettre à l'enfant d'évoluer.

Beaucoup d'ambition malgré les difficultés

Comme Kylian est le seul salarié, c'est assez compliqué et s'il est malade par exemple, l'EDD n'ouvre pas ses portes. Les volontaires ne se sentent pas à l'aise de prendre la responsabilité d'accueillir les enfants seuls. La deuxième grosse difficulté, c'est la pérennisation de la structure qui ne dispose actuellement que de subsides exceptionnels. Une grande partie du travail du coordinateur consiste donc à remplir des appels à projets pour obtenir des subsides supplémentaires. Et pourtant, le travail est colossal et un deuxième salarié ne serait vraiment pas de trop.

Car oui, les projets sont ambitieux. Par exemple, les enfants ont illustré et écrit leur propre livre. Par petits groupes, au départ d'activités d'éveil et de jeux pour comprendre les différentes étapes d'une histoire et la construction d'un personnage, ils ont réalisé de bout en bout quatre petits albums. Ceux-ci seront imprimés et les enfants recevront chacun un exemplaire. Kylian voudrait aussi réaliser une version audio et ainsi les enfants pourront s'exercer à lire avec leur propre livre.

Mais il y a encore de nombreuses idées en réserve qui se concrétisent petit à petit :

la création d'un petit potager, une exposition sur les 5 sens réalisée en collaboration avec une institutrice, le développement d'une ludothèque avec l'idée d'inviter les parents à une séance de jeux animée par les enfants, un reportage où les enfants seront les journalistes et expliqueront ce qu'est une EDD en deux langues (français et arabe) dans un premier temps et un camp à la mer pendant les vacances d'été. Ce ne sont pas les projets fous qui manquent. Pour le bonheur des enfants !

L'épineuse question des devoirs

Kylian aimerait faire évoluer le soutien scolaire. Actuellement, l'objectif est de réaliser les travaux à domicile en respectant le décret qui les régit et cela en accord avec les directions d'école. Il limite le temps d'encadrement des devoirs à 45 minutes grand maximum, ce qui devrait permettre de laisser du temps pour d'autres activités. Mais ce n'est pas toujours simple. Certains enfants ont des travaux à réaliser qui ne correspondent pas à leurs besoins et à leurs compétences, déjà simplement pour des problèmes de langue. D'autres ne sont pas en capacité émotionnelle de se mettre à la tâche. Si les devoirs ne sont pas terminés à l'EDD, les



enfants travaillent parfois encore le soir, sans aide, sans référentiels et parfois sans espace approprié. C'est ce que toute l'équipe de l'EDD veut éviter à tout prix. Et il fonctionne un peu au cas par cas, selon la motivation des enfants, tout en poursuivant les négociations avec les écoles pour fonctionner autrement. Certains enseignants le suivent, d'autres moins...

Kylian propose petit à petit déjà des ateliers ludopédagogiques qui permettent de travailler les notions scolaires en s'amusant. Pour la lecture par exemple, des lettres mobiles et des livres en écriture simplifiée sont mis à la disposition des enfants (Lettres magnétiques et ouvrages simplifiés de Céline Alvarez, éditions les Arènes). Depuis le début de l'année, certains enfants ont fait des progrès fulgurants et sont fiers de lire des livres aux autres enfants de l'EDD et aux volontaires. Kylian croit beaucoup au pouvoir du jeu dans son ensemble pour travailler les fonctions exécutives, fondements de l'apprentissage. Un projet simple, comme jouer avec de la plastiline par exemple, peut travailler de nombreuses compétences : les volumes, la division, les équivalences, le vocabulaire en inventant des histoires.

Et pourquoi pas, à terme, supprimer les devoirs ? Pour le jeune coordinateur, ils sont la plupart du temps inutiles. Soit les enfants ont les capacités de les faire et, dans ce cas, cela ne sert à rien. Soit ils n'ont pas la capacité d'effectuer les exercices demandés et, seuls à la maison, ce sera encore plus compliqué. A l'EDD, nous voyons bien que les enfants en difficultés ne sont pas autonomes.

Les projets menés avec les enfants sont beaucoup plus porteurs pour leur donner l'envie d'apprendre. Après l'école, les enfants ont besoin de bouger, de s'exprimer. Si on leur propose des activités motivantes, ils sont souvent partants : jouer, dessiner, construire et même lire, écrire et calculer avec le matériel mis à disposition. Et toujours avides d'apprendre !



LA CONCLUSION DES ENFANTS

Laissons-leur la parole, ce sont eux les experts :

« Je suis en 3ème année et je viens à l'EDD depuis ma deuxième. Je viens à l'Ecole de Devoirs pour travailler, faire des activités et jouer avec mes amies. J'apprends à lire, je m'améliore à l'école et ça me motive. J'aime m'amuser avec mes copines, l'Ecole de Devoirs « apporte du bien », du travail et de l'amusement. Je me réjouis d'aller à la mer. J'y suis allée l'année passée avec une autre EDD et j'ai rencontré des gens que je ne connaissais pas et qui sont devenus des amis. »

« Je suis en sixième et je viens à l'EDD pour avoir de l'aide pour les devoirs de la semaine. Mais si je n'ai pas de devoirs, je viens quand même car je m'amuse. J'adore quand on joue au foot. L'Ecole de Devoirs m'apporte de la tranquillité et de la joie. »



Les enfants font valoir l'identité EDD !

S'ils avaient fait leur Mémorandum, qu'auraient-ils revendiqué ?

La consultation des EDD sur la participation qui a eu lieu en 2022-2023 a permis d'apprendre comment les enfants voient leur EDD. Pourquoi ils aiment « venir à l'EDD » ? Qu'aiment-ils moins ? Que changeraient-ils pour que ça soit mieux ?

| Marie Campigotto, FFEDD



J'ai déjà raconté un peu de tout cela dans un numéro précédent de La Filoche¹.

Nous étions alors dans les revendications pour la réforme ATL. Nous sommes à présent, à la veille d'une nouvelle campagne électorale, dans un plaidoyer plus étendu pour la promotion de notre secteur, avec notre Mémorandum. Il n'y a pas eu de sondage des enfants pour connaître leurs éventuelles revendications. Mais nous savons que nombreux enfants souhaitent défendre leur EDD pour que ses activités durent toujours et faire en sorte que nombreux autres enfants en bénéficient².

Alors qu'en est-il de l'identité du secteur à leurs yeux ? Que feraient-ils valoir s'ils en avaient l'opportunité ? Cet article veut en

LA CONSULTATION, C'EST :

- **11 EDD visitées** dans les 5 provinces et à Bruxelles
- Une **immersion de 1 semaine** dans chaque EDD
- **63 animateurs rencontrés**, dont 15 interviewés
- **235 enfants rencontrés** (6-12 ans), dont 44 interviewés
- **Quatre objectifs** :
 - comprendre ce que les EDD entendent par participation
 - comprendre leurs difficultés
 - comprendre leurs succès et motivations à (faire) participer
 - informer les Coordinations et la FFEDD sur les besoins des EDD
- **Une finalité** : que nous contribuions toujours mieux à l'exercice de la **participation des enfants et des jeunes**

1. La Filoche # 67 (mai-juin-juillet 2023), On se bouge !, p.6-8.
www.ecolesdevoirs.be/ressources/ressource-385

2. Des enfants m'ont confié cette intention explicite pour participer aux interviews de la consultation. Et, par ailleurs, on se souvient de la mobilisation des enfants pour les actions réforme ATL !

offrir un aperçu à très modeste échelle. Reste que la petite échelle vaut - ainsi l'océan est-il fait de gouttes.³

Les activités que les enfants rencontrés vivent dans leur EDD se composent de moments informels ensemble (comme le goûter, des jeux et temps libres), d'animations plus cadrées et bien entendu d'un temps plus ou moins long dédié à l'exécution de « choses » scolaires, que les enfants aient ou non des devoirs assignés par l'école. « Classique » me

direz-vous : le pack standard qu'offre une EDD. Nous sommes bien d'accord.

Parmi toutes ces activités, la plupart des enfants aiment : TOUT ! Certes, tous les enfants n'aiment pas toujours toutes les activités. Plus particulièrement des réserves sont exprimées pour certaines activités collectives cadrées (qui ne correspondent pas toujours aux goûts et sensibilités de chacun) et pour les devoirs (« ça va de soi » ?!).



CE QUE LA MAJORITÉ DES ENFANTS RENCONTRÉS PRÉFÈRE, CE SONT :

- les activités créatives improvisées ou basées sur le partage d'expériences,
- les sorties qui leur permettent de prendre l'air et de bouger,
- les activités libres qu'ils s'organisent entre eux,
- le goûter (si si).

Dans leur EDD, ils retrouvent **le droit et le plaisir de s'exprimer librement, de jouer, de courir, de découvrir, de souffler**. C'est pourquoi tous les enfants éprouvent de la satisfaction pour les activités proposées. Même s'ils n'aiment pas tout et se passeraient bien de telle animation par les pompiers du quartier ou de telle sensibilisation au tri des déchets (à quoi ils ont d'ailleurs déjà droit à l'école). Certains enfants m'ont explicitement dit qu'ils sont néanmoins prêts à accepter certaines choses qu'ils trouvent déplaisantes. Ils évoquent deux arguments. Premièrement, leur reconnaissance et leur confiance vis-à-vis des membres de l'équipe pédagogique qui leur proposent ces activités. La plupart des enfants dans toutes les EDD consultées reconnaissent, en effet, les **membres de l'équipe comme figures autoritaires positives**. Ils représentent pour eux les garants à la fois de l'ordre (sécurité) et du plaisir. Un autre argument des enfants est qu'ils ont conscience de l'intérêt, pour eux, de ces choses imposées. Les devoirs, par exemple, c'est ok de les faire à la condition qu'il n'y en ait pas trop, c'est-à-dire que cette activité ne leur prenne pas tout leur temps et ne leur pompe pas toute leur énergie.

3. Tous les enfants rencontrés m'ont partagé leur vécu de la manière dont ils souhaitaient le faire. Seule une minorité de ces enfants a préféré une interview. Cet article reprend les partages d'expériences de tous les enfants rencontrés.



Certains enfants soulignent cependant un hic : le **manque d'alternatives ou la possibilité de ne rien faire** lorsqu'une activité collective cadrée déplaît. Parmi les enfants qui décrivent cet état de fait, plusieurs insistent sur l'importance d'être entendus sur les raisons qui font que l'activité déplaît. L'un d'eux précise qu'il ne s'agit pas de dire « non » à toutes les activités collectives cadrées. Il s'agit de trouver des « aménagements raisonnables » pour concilier les sensibilités. Plusieurs autres enfants voudraient que les conditions de (non)participation soient explicitées et, dans certains cas, nuancées. Par exemple, dans un cercle de parole, je peux m'exprimer sur des questions d'organisation, même si je ne veux pas m'exprimer sur mon humeur du jour. L'argument de certains autres enfants concerne leur aptitude à « dire non ». Ceux-ci se sentent « obligés » : pour ne pas décevoir, faire plaisir, éviter la mise à l'écart.

Un thème parallèle évoqué par nombreux enfants est le besoin de repos. Parmi ceux-ci, certains enfants se sentent obligés de participer aux activités (dont l'exécution des devoirs) au-delà de l'énergie dont ils se sentent disposer. Ils souhaitent que les membres de l'équipe d'encadrement se montrent plus attentifs à leurs limites.



Les enfants réclament plus de droit au « stop » et au repos (non-participation).



Parmi tous les enfants entendus, nombreux sont ceux qui réclament **plus d'autonomisation**. Ils se disent capables de demander du renfort s'ils se trouvent en difficulté. Ou alors ils ont besoin de prendre leur temps. L'aide des membres de l'équipe les fait se sentir pressés. Quelques enfants évoquent, pour les devoirs, des épisodes où des animateurs.rice.s leur imposent des manières de faire différentes des consignes reçues à l'école. Cela dérouté les enfants, et peut les mettre en défaut auprès des enseignants. Ils souhaitent que les animateurs.rice.s soient plus dans l'écoute de ce que les enfants savent, et qu'ils soient ouverts à s'adapter. Certains réclament explicitement qu'on leur fasse confiance.



Les enfants réclament plus de respect de leurs rythmes, plus de confiance



Et cependant, **l'aide reçue est vécue positivement** pour la grande majorité des enfants rencontrés. Pour les devoirs, nombreux enfants soulignent les bienfaits de l'apprentissage de méthodes d'étude. Ils y opposent le « par cœur » et la frénésie de l'école, alors qu'en EDD les animateurs.rice.s prennent le temps d'expliquer.

La relation qui se noue pendant le moment des devoirs leur (re)donne confiance en eux et les motive – alors que de très nombreux enfants vivent les devoirs comme une corvée. Les tâches scolaires leur renvoient une image négative d'eux-mêmes. De nombreux enfants disent ne rien comprendre et, subséquemment, ne pas aimer et/ou se trouver « nuls ». L'accompagnement aux apprentissages en EDD les amène à constater qu'ils savent et savent faire. Alors ils s'appliquent à l'exécution de leurs devoirs avec persévérance. L'aide des accompagnateurs.rice.s les encourage dans leur scolarité et, plus globalement, leur fait gagner de l'estime en eux. Dès lors, **le moment des devoirs à l'EDD peut devenir pour eux un moyen pour se sentir valorisés.**

En interview, à la question « *Si on ne faisait plus jamais de devoirs à l'EDD, voudrais-tu y venir quand-même ?* », les avis sont partagés et aucune tendance majoritaire ne se dégage.

Nombreux enfants disent qu'ils aiment venir à l'EDD pour les devoirs aussi. Parmi ceux-ci certains affirment sans hésiter « non » : ils ne viendraient plus si on ne fait plus les devoirs.

Nombreux autres hésitent entre oui et non.

Et nombreux autres encore, après avoir répondu « oui » à la question, et après analyse des conséquences (faire les devoirs à la maison seul, tard le soir), reconnaissent que l'EDD leur est nécessaire aussi pour faire les devoirs.

Certains enfants remarquent que, parfois, ils font les devoirs à l'école, durant le temps des leçons. Ils trouvent que c'est bien et que ça devrait être tout le temps comme ça.

Les arguments en faveur du maintien des devoirs à l'EDD :

- l'EDD constitue pour eux un cadre structurant calme
- l'accompagnement des adultes les encourage
- la présence d'autres enfants, avec qui, après, on peut jouer, les motive
- la bouffée d'air qu'ils peuvent ensuite avoir à la maison
- à la maison personne ne saurait les aider.





En interview toujours, les propositions que les enfants ont faites à la question « *Si tu pouvais changer quelque chose à l'EDD pour que ça soit mieux, ce serait quoi ?* », concernent pour une part l'organisation de l'accompagnement aux apprentissages :

- allonger le temps de l'EDD pour avoir un meilleur équilibre entre devoirs et autres activités
- réduire le temps dédié aux devoirs
- supprimer le moment des devoirs en faveur de jeux pédagogiques, dans la logique « d'apprendre en jouant »
- avoir un cadre mieux défini pour des activités destinées aux enfants sans devoirs ou qui les finissent rapidement
- organiser l'espace pour délimiter un coin dédié aux occupations libres et un autre pour les devoirs. Dans une même pièce, établir une cloison matérielle ou symbolique
- faire des groupes de travail collaboratifs
- regrouper les enfants qui ont le même devoir pour s'entraider et faire des corrections collectives.



Leur bien-être à l'EDD se mesure aussi par le plaisir que les enfants éprouvent à se retrouver ensemble, entre enfants et avec les adultes. Partager des activités ensemble les motive et leur procure du plaisir. La majorité des enfants rencontrés apprécie aussi recevoir et donner de l'aide pour tout aspect de la vie commune à l'EDD.

Nombreux enfants me confient que l'EDD est souvent pour eux un milieu plus liant que l'école ou la parentèle. Ils expliquent que l'EDD leur permet des rencontres et des amitiés que l'école et la famille ne permettent pas. C'est tout un autre monde de relations entre enfants et aussi avec des adultes d'horizons et d'orientations hétérogènes. Solidarité et complicité s'articulent avec l'ouverture à de nouvelles perspectives sur les autres, sur eux-mêmes et sur le monde.

L'identité des EDD pour les enfants

L'EDD est un lieu spécial dans la vie des enfants parce qu'elle lie toutes ces dimensions : les devoirs, les relations, les jeux, les découvertes. L'EDD leur apporte des expériences et des rencontres différentes entre eux et avec des adultes. Les enfants y trouvent aussi un réconfort et une bienveillance qu'ils n'ont pas toujours ailleurs, à l'école ou en famille, et qui les encouragent dans différents aspects de leur vie.



SELON LES ENFANTS, L'EDD RENCONTRE LEURS BESOINS

- Besoin que leur créativité soit nourrie par des apprentissages et des rencontres
- Besoin d'être stimulés avec le corps et l'esprit
- Besoin de partager, de mutualiser
- Besoin de donner du sens à ce qu'ils font, à ce qu'on leur fait faire et à ce qu'on fait d'eux
- Besoin de se sentir en sécurité
- Besoin de se sentir en confiance et qu'on leur fasse confiance.



**SI LES EDD AVAIENT PLUS DE MOYENS, ELLES
POURRAIENT RENCONTRER ENCORE PLUS ET
MIEUX LES BESOINS DES ENFANTS**

Besoin d'espace
Besoin de sortir
Besoin de bouger
Besoin de se reposer
Besoin de confiance
Besoin d'autonomisation

LES ECHOS DES REGIONALES

CEEDBW - L'école des défis 2024

De la piste... aux étoiles dans les yeux des enfants

Le samedi 16 mars, les enfants des EDD du Brabant wallon étaient au rendez-vous pour affronter 13 défis imaginés par les EDD elles-mêmes, avant de se laisser émerveiller par une représentation donnée par l'Ecole du Cirque du Brabant wallon.

Cet événement participatif, construit par et pour les EDD et rendu possible grâce à un investissement collégial du réseau, aura permis à tou.te.s, petit.e.s et grand.e.s, de passer un moment magique !

Retour sur cette journée de haute voltige.

| Amélie Deflorenne (CEEDBW)



Quand les Ecoles de Devoirs du Brabant wallon se transforment en école des défis

Toutes les Ecoles de Devoirs du Brabant wallon se sont retrouvées ce samedi à Louvain-la-Neuve. Objectif : offrir aux jeunes une journée de pur amusement et leur permettre de rencontrer les autres enfants du réseau autour de défis inspirés par l'univers du cirque.

| Nicolas Buytaers
(tvcom, publié le 18 Mars 2024)



Transformer une cour de récré en piste de cirque, il était là le principal défi de cette école des défis ! Une drôle d'école car il n'y a ni calculs, ni grammaire au programme mais plutôt pas mal de défis à relever entre jeux et amusement ! La petite Rose, de l'Ecole de Devoirs Bulle de Savants à Chaumont-Gistoux, était ravie : "J'ai joué à tous les stands. C'était très créatif. J'ai aimé ça !" Même son de cloche du côté de Sherley (de l'Ecole de Devoirs D'Clic Junior à Rixensart) qui ne s'est pas embêtée : "Dans la cour, j'ai surtout été dans le château gonflable et j'ai joué près des goals !"

Samedi dernier (le 16 mars), les Ecoles de Devoirs du Brabant wallon se sont donc transformées en école des défis... Il s'agit de la 5e journée de ce type organisée par le réseau brabançon. "Le but de cette journée, organisée tous les deux ans", explique Sophie Nolf, la coordinatrice du réseau Ecole de devoirs du Brabant wallon, "c'est de se rencontrer et de partager. Le tout dans un esprit d'amusement !"

250 enfants et 50 animateurs venant de 4 coins du Brabant wallon ont joué le jeu de cette Ecole des défis... Enfin, ils ont surtout joué aux jeux de ce cirque pas comme les autres. Encore plus du côté de la salle de gym de l'école du Blocry (où était organisé l'événement). Là, apprentis acrobates et jongleurs jouaient les uns à côté des autres. "Pour préparer cette journée, certains enfants ont eu la chance de s'initier aux arts du cirque avec la Maison des Jeunes Vitamine Z", raconte Michèle Simons, la responsable de l'Ecole de Devoirs Ta'awun à Wavre. "Ils ont suivi 8 heures de cours dans un atelier et ce sont eux maintenant qui transmettent ce qu'ils ont appris aux autres !"

En fait, dans les Ecoles de Devoirs, il n'y a pas que l'école et les devoirs qui comptent. La preuve avec ce genre de rassemblement qui démontre que ces écoles peuvent aussi jouer un air enchanteur pour des enfants enchantés !

Voir également le reportage sur : www.tvcom.be



L'école des défis, un projet de la CEDDBW

Le bien-être, le vivre ensemble et la détente font partie intégrante de la vie des Ecole de Devoirs.

En organisant ce type de journée, notre objectif est de permettre les rencontres et les échanges entre les enfants, les équipes de terrain et la CEDDBW.

Bien que nous sommes à l'initiative et à l'organisation globale de cette journée, il est important pour nous, CEDDBW, que ce projet soit participatif. C'est pourquoi, pendant plus d'un an, le projet a été co-construit avec le terrain. Du choix du thème, en passant par la mise sur pied

de stands de défis, jusqu'à la possibilité d'animer le jour J, chaque EDD a été libre de s'investir selon ses envies, ses possibilités. Certains en auront donc profité pour mettre sur pied des ateliers cirques hebdomadaires en amont de la fête ou d'autres en venant simplement participer le jour même.

Cette journée pleine de sens, de rencontres et d'enthousiasme aura été à l'image des EDD : un beau moment de partage.

| Julie, CEDDBW



COORDINATION DES ÉCOLES DE DEVOIRS
DU BRABANT WALLON



Les EDD en retienent...



« Une belle après-midi, en équipe, permettant de voir les enfants sous un autre jour »

« Félicitations pour vos costumes, maquillages et les réalisations graphiques »



« Encore merci pour toute l'énergie déployée »



« Un spectacle de clôture : super ! »

« Merci pour la bonne humeur ! »

« Encore un super moment vécu par notre EDD »



« Une journée riche en beaux moments de partage »

MERCI aux EDD du BW pour leur superbe énergie et à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à rendre cet événement possible.



Journée des animateurs en Hainaut ... à l'Archéosite d'Aubechies

En 2024, nous avons proposé de passer la journée des animateurs à l'Archéosite d'Aubechies. Elle s'est tenue le vendredi 19 avril et malgré un temps capricieux, nous avons tout de même atteint nos objectifs : bonne humeur, cohésion et partage.

| Reportage de la CEDDH

Musée à ciel ouvert, l'archéosite reconstitue des habitations aux périodes préhistoriques et protohistoriques et à l'époque gallo-romaine. Ainsi qu'une mise en scène par divers ateliers de la vie de tous les jours (forge, tissage, poterie, combat de gladiateurs,...).

Lors de cette journée nous avons pu visiter le site et découvrir la vie de nos ancêtres. Nous avons assisté à des ateliers autour du feu et de la forge. Enfin, nous avons pu tester le combat gaulois et en apprendre davantage sur les armes et les techniques de guerre de cette époque lointaine.

La journée des animateurs, une simple découverte ?

Mais cette journée, en plus d'être une journée de découverte des lieux qui a été très enrichissante, est aussi l'occasion pour nos animateurs de se rencontrer, de partager et de vivre des moments différents en équipe.



Nous avons envie de les interroger pour savoir ce qui les pousse à venir, après toutes ces années, à cette journée des animateurs. Voici ce qui ressort de ces interviews.

Ce moment de rencontre, ils le voient comme un moment de partage. Un moment où ils peuvent **rencontrer et se mélanger à d'autres personnes**, d'autres EDD, un instant où l'on peut profiter et se relaxer aussi :

- *“Ce qui nous pousse à venir c'est de pouvoir partager des moments avec d'autres Ecoles de Devoirs que nous ne connaissons pas ou qu'on ne voit pas très souvent”.*
- *“C'est l'occasion de pouvoir discuter avec tout le monde et de se rendre compte qu'on n'est pas les seuls à avoir des problèmes, qu'on rencontre tous les mêmes problèmes”.*
- *“c'est sympa de pouvoir discuter de manière informelle avec d'autres Ecoles de Devoirs et de partager ensemble nos petits tracas du quotidien”.*

- *“Mais ce n'est pas seulement partager les mêmes problèmes, c'est aussi partager les mêmes joies. Pouvoir partager ces moments avec d'autres, c'est vraiment sympa”.*
- *“C'est toujours sympa de rencontrer des gens de l'extérieur qu'on ne connaît pas ou qu'on connaît un peu parce qu'on les a rencontrés lors d'autres moments de formation ou de réunion. Mais ici on peut partager vraiment de manière informelle et ça c'est chouette”.*
- *“Rencontrer des gens qui font comme nous c'est sympa”.*
- *“Ça permet de changer de cadre, de pouvoir se retrouver avec d'autres Ecoles de Devoirs échanger et papoter. Beaucoup papoter...”.*
- *“C'est aussi très sympa de pouvoir être animé pour une fois à la place d'animer soi-même. Se retrouver, nous, à la place des enfants, ça nous change un peu”.*

C'est aussi une occasion pour nos professionnels de **passer du temps avec leur propre équipe**, de la voir autrement



que dans leur quotidien, autrement qu'entourée d'enfants. C'est une façon d'apprendre à se connaître et à resserrer les liens, ô combien importants, pour un travail d'équipe efficace :

- *“Ça permet de se retrouver, de se raconter notre quotidien”.*
- *“Ce qui est chouette c'est de pouvoir aussi partager des moments différents avec notre propre équipe et de découvrir chaque personne autrement”.*
- *“Ce qui me plaît c'est de pouvoir décompresser, sortir de notre routine, avoir la possibilité, nous aussi, de profiter de quelque chose pour nous et pas pour les enfants”.*
- *“C'est l'occasion de se voir car, même en étant dans la même équipe, on est sur des antennes différentes et on n'a pas toujours l'occasion de se voir souvent”.*

Cette journée se veut aussi une **source d'inspiration**. En effet, chaque année la CEDDH propose des activités différentes. Nous souhaitons leur proposer une parenthèse, mais avec cette possibilité de voir, apprendre, tester de nouvelles activités, de nouveaux lieux, ... Et il est vrai que nous en avons déjà fait des choses insolites, drôles, culturelles,... ! De l'accrobranche, du karting, une murder party, un bowling, un jeu de

piste urbain, une visite de château, un musée de la bière, et cela rien que pour les journées des animateurs les plus récentes :

- *“C'est aussi l'occasion de découvrir quelque chose parce que l'endroit est vraiment super”.*
- *“On découvre des animations, on découvre un lieu qu'on peut venir revisiter avec les enfants ou transposer certaines animations en Ecole de Devoirs, donc ça c'est aussi sympa”.*
- *“Il y a le moment où on partage ensemble et les moments de découverte. Rien que le lieu aujourd'hui nous intéressait parce qu'on va proposer aux jeunes des activités avec des spectacles et des activités médiévales. Donc, ici, c'était l'occasion de s'inspirer un petit peu pour pouvoir reproduire avec nos jeunes en Ecole de Devoirs”.*



- *“C’est toujours l’occasion de découvrir de nouveaux lieux, de nouvelles activités à pouvoir faire avec les enfants ou de venir dans ces lieux avec les enfants. Donc ça nous inspire toujours”.*
- *“C’est aussi la possibilité de découvrir des choses qu’on ne fait pas habituellement quand on retourne en structure”.*

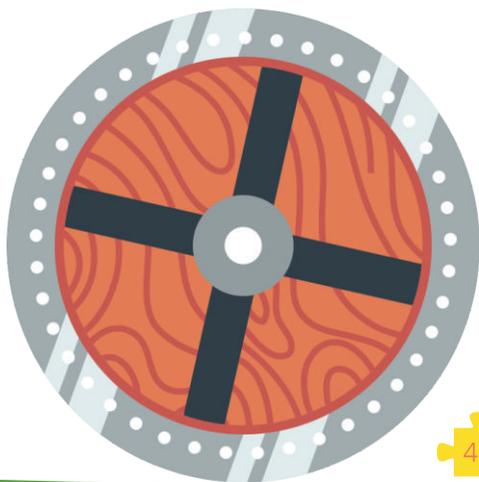
Enfin, la journée des animateurs est **un cadeau** que nous continuons de proposer en Hainaut. Le quotidien de nos EDD n’est pas toujours facile, ils font avec des bouts de ficelles, la débrouillardise comme on dit souvent. Cette journée est l’occasion de leur dire merci et c’est la raison pour laquelle nous tâchons de leur proposer un moment convivial, de partage qui va permettre de créer cette cohésion nécessaire au secteur.

- *“Dans ces périodes qui sont parfois compliquées financièrement pour nous Ecole de Devoirs, la gratuité de l’événement est aussi un moteur parce qu’on a l’occasion de toucher à quelque chose qu’on n’aurait peut-être pas l’occasion de faire en temps normal”*
- *“On peut aussi l’envisager comme une manière de créer de la cohésion au sein d’une équipe de ressouder les liens. C’est comme un mini team building aussi pour notre équipe”.*

- *“Les journées des animateurs c’est toujours chouette. On n’a jamais été déçu et c’est pour ça qu’on continue de venir”.*
- *“On passe toujours une très bonne journée ensemble, donc c’est sympa de voir et revoir les autres lors de cette journée qui est devenue une habitude”.*
- *“C’est aussi un moment pour s’amuser et décompresser et on en a besoin”.*

Nous laisserons le mot de la fin à une animatrice de l’EDD Reine Astrid de Mons, une habituée de nos JDA, qui en une phrase a résumé le sentiment général :

- *“Super ambiance, super personnes malgré le temps qui n’est pas de la partie, mais il y a de la chaleur au milieu des gens”.*





Le point Actu de Liège

T'as vu ça ?!

*Il s'en passe des choses à « Litch ».
Tu nous suis pour connaître l'actu de notre
province ? Tu verras, c'est la folie...*

| Kylian VAN ROSSUM - AEDL

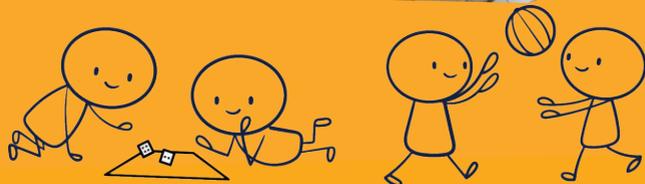


1. Apprendre en jeux

*Et si l'on prenait le temps de jouer ?
C'est ce que nous avons fait !*

Pendant trois matinées, nous sommes retrouvés ludiquement avec plusieurs participants pour jouer... Apprendre en jeux était une formation dispensée par Marie-Pierre SMET de la Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs ! De nombreux jeux se sont enchaînés dans la bonne humeur et nous ont permis de constater en quoi il était important de jouer. Travailler les fonctions exécutives pour mieux apprendre, voilà notre direction ! Tchoukball, Skyjo, jeux à codes, Crime city, Agents troubles, salade de cafards et bien d'autres ont pu nous orienter dans nos échanges.

Vous avez été tentés ? Alors n'hésitez plus... Jouez !



2. Ecole du dehors

En avril, nous avons pu proposer une formation autour de la thématique de l'école du dehors !

Les participants ont mis leur casquette d'explorateur et sont allés à la rencontre des joies que la nature leur offre. Une grande diversité de découvertes faites dans un quartier ou dans un espace vert et qui permet un transfert vers des apprentissages plus scolaires. Malgré une météo parfois capricieuse (il n'y a pas de mauvais temps, seulement des façons de s'habiller mal adaptées), nous avons vu des participants dynamiques, motivés et de bonne humeur qui ont pu vivre les différents aspects que l'école du dehors permet d'aborder. La phrase qui a retenu notre attention et qui vient du formateur a été celle-ci : *« Travailler ensemble et avoir un vécu commun permet d'expérimenter et de vivre un moment qui me semble important pour les apprentissages. Un transfert s'effectue et un sens se crée. L'école du dehors apporte également un aspect social non négligeable comme aller interroger les habitants »*. L'une de nos participantes nous a partagé qu'aux vacances prochaines, elle effectuerait une semaine de révision pour le CEB. Chaque après-midi, l'école du dehors sera proposée avec des activités pour aborder sans que les enfants ne s'en rendent compte, les notions à revoir tout en profitant de l'extérieur. Quoi qu'il en soit, nous avons trouvé cette formation très « cool » et transposable à notre secteur !

Tu es prêt pour enfile tes bottes et partir à l'aventure ?



3. Salon du volontariat

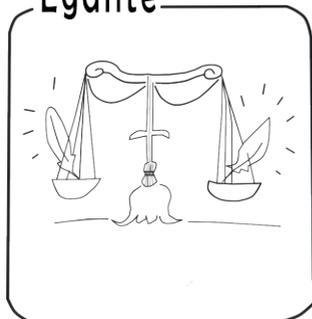
L'AEDL était présente ces 12 et 13 avril au salon du volontariat à Liège, ce qui a permis de découvrir de nombreux potentiels futurs volontaires aux profils intéressants et de les rediriger vers des Ecoles de Devoirs en fonction de leurs besoins !

Un **petit jeu** était proposé autour d'une valeur-phare du secteur : l'équité.

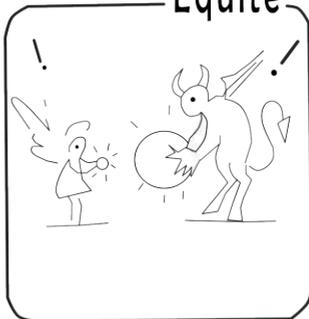
Une illustration s'est démarquée des autres ! Nous vous laissons la découvrir.



Egalité



Equité



Illustrateur : Guillaume Marotta

4. Créa « Kitchen Art »

Le mardi 2 avril, nous avons eu le plaisir de nous retrouver nombreux pour le 3ème et dernier « Créa » de la saison.

| Julie PIROTTE, AEDL

À tous ceux qui pensaient, à tort, que nous apprendrions à sculpter des fleurs dans des carottes et des radis comme chez les meilleurs traiteurs chinois, Zoé Bayenet, animatrice à l'asbl Graffiti, a réservé de belles surprises :

- encre magique au curcuma,
- récupération de pastels gras que l'on fait fondre,
- création d'un moule en silicone de maïzena,
- fabrication d'écolines maison,
- récupération de feutres usés,
- transfert sur scotch,
- et mon préféré : transfert sur tissu, de quoi pimper sacs, trousse, coussins...

Nous avons expérimenté bien d'autres techniques encore, ce qui nous a permis de cerner les difficultés et les potentialités liées à chaque pratique. De quoi passer une après-midi aussi productive qu'agréable avec les enfants ou bien, carrément, de se lancer dans un projet multidisciplinaire de plus grande envergure.





La Filoche est la revue trimestrielle de la FFEDD et des Coordinations régionales des EDD.



ISSN: 1784-147X

ABONNEMENT - DÉSABONNEMENT

Les EDD affiliées reçoivent automatiquement un abonnement gratuit.

Pour un exemplaire supplémentaire : 13€/an ou 4€/n°

Pour les autres: 20€/an ou 6€/n°

Pour plus d'infos sur les modalités d'abonnement, de modification d'abonnement ou de désabonnement :

info@ffedd.be - 04/222.99.38

L'Ecole de Devoirs c'est...



Du temps libre

- Pour permettre à l'enfant de se ressourcer, s'amuser, se détendre mais aussi ne rien faire.

Des ateliers pour apprendre à apprendre



- Susciter le goût et l'envie d'apprendre,
- Proposer à l'enfant une variété d'outils lui permettant d'être autonome, acteur dans ses apprentissages,
- Apprendre à l'enfant à gérer son temps, à l'organiser, afin de pouvoir équilibrer les moments de travail et de plaisir.

Mille lieux de vie pour l'épanouissement de l'enfant, dans le respect de son rythme.



Un accueil personnalisé

- Respectant les rythmes de l'enfant,
- Laisant un temps pour le goûter.

Des activités culturelles, ludiques, sportives, citoyennes pour apprendre le vivre ensemble



- Ateliers de lecture, d'écriture, d'expression orale, corporelle ou artistique,
- Jeux pédagogiques et/ou ludiques, activités sportives individuelles ou en équipes,
- Sorties culturelles,
- Participation à la vie du quartier ou de la commune,
- Projets pour former des jeunes citoyens, actifs et responsables, capables de poser un regard critique sur le monde qui les entoure et d'en comprendre le fonctionnement.



www.ecolesdedevoirs.be



BRUXELLES



BRABANT WALLON



HAINAUT



LIEGE



NAMUR LUXEMBOURG